

FORMATION CONTINUE
DESTINÉE AUX
PROFESSIONNELS DE
L'ANIMATION

FORMATION NON
QUALIFIANTE

Sensibilisation à l'accueil en ACM d'enfants
avec trouble du spectre de l'autisme :

Apports théoriques et pratiques

**Direction Départementale de la
Cohésion Sociale**

Pôle Jeunesse Sport Vie associative
61 avenue de Grammont CS 92735
37027 TOURS CEDEX 1

ddcs-formation@indre-et-loire.gouv.fr



Depuis plusieurs années, l'inclusion des enfants porteurs de handicap, à l'école, mais également dans les accueils collectifs de mineurs, est inscrite dans la loi. Parmi ces handicaps, l'autisme génère beaucoup d'appréhensions, de fantasmes ou d'idées préconçues. Toutes ces réactions résultent d'une méconnaissance et peuvent entraver le bon accueil de ces enfants, et l'atteinte d'un "vivre-ensemble".

Découverte de l'autisme

Cette formation s'adresse à tous les animateurs et animatrices curieux.ses et humbles !
Il n'est demandé aucun pré-requis.
La priorité sera donnée aux structures accueillant déjà un ou plusieurs enfants avec TSA, ou ayant une demande de ce type.

Intervenants

Vanina BARANGER (superviseur éducatif au SESSAD Plessis-Botanique) et Erwan SAUSSET (coordinateur au Pôle ressources handicap 37)
(Association Enfance & Pluriel)

Inscription

Formation gratuite.

<https://framaforms.org/formation-sensibilisation-a-laccueil-en-acm-des-enfants-avec-trouble-du-spectre-autistique-nov-dec>

Rens. 02 47 70 25 59 - ddcs-formation@indre-et-loire.gouv.fr

Contenu de la formation

- Présentation générale des troubles du spectre de l'autisme (TSA) ;
- Les spécificités de l'accueil des enfants avec TSA ;
- Mises en situation : exercices afin de permettre de ressentir le vécu d'un enfant avec TSA ;
- Quelques modalités de sensibilisation des pairs afin de favoriser une meilleure inclusion ;
- Les liens avec la famille et les éventuels partenaires éducatifs autour de l'enfant avec TSA ;
- Etude de cas concret (à partir de vos expériences ou d'expériences présentées par les formateurs).

Cette formation se déroulera en trois demi-journées (suivi obligatoire des 3 temps) afin de permettre à certain.es participant.es de mettre en pratique leurs nouveaux acquis et de permettre un retour en groupe.